



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**L'ACQ lance son nouveau site Web et continue d'améliorer son offre de services**

(Montréal, lundi 10 mars 2008) – Soucieuse d'offrir les meilleurs services à ses membres, l'Association de la construction du Québec (ACQ) est fière d'annoncer le lancement de la nouvelle présentation de son site Web, la référence de l'industrie de la construction.

Selon le président de l'ACQ, la réorganisation du [www.acq.org](http://www.acq.org) cadre parfaitement avec notre plan de visibilité. « La plate-forme actuelle de notre site reflète davantage la structure de notre organisation et permet aux associations régionales de présenter leurs particularités », affirme Gilbert Grimard.

Quel que soit leur sujet d'intérêt, les entrepreneurs trouveront rapidement et facilement toute l'information nécessaire afin de répondre à leurs questions. Pour ce faire, un moteur de recherche a été ajouté. Aussi, les utilisateurs ont maintenant la possibilité de visualiser l'intégralité du magazine *Construire*. Grâce à l'outil Publiflex, le lecteur a l'impression de tourner chaque page du magazine, comme s'il s'agissait d'une copie imprimée.

De plus, d'autres sections ont vu le jour, notamment les rubriques « Industrie en bref », « Conseils », « Quoi de neuf ? » et « Formation ». Les visiteurs peuvent également consulter le calendrier des événements, qui publicise les activités des associations régionales. Des formulaires permettent même aux visiteurs de s'y inscrire en ligne. Enfin, le bottin des entrepreneurs, très apprécié de nos membres, sera mis à jour régulièrement.

L'ACQ invite donc les intervenants de l'industrie de la construction à visiter son nouveau site le plus souvent possible. « Non seulement nous souhaitons qu'ils inscrivent notre site Web dans leur liste de sites favoris, mais nous aimerions encore plus que notre site devienne leur page d'accueil », a conclu le vice-président – directeur général, Claude Godbout.

L'Association de la construction du Québec représente 15 000 entreprises par le biais de ses différents mandats de promotion et de défense des intérêts des entreprises en construction. Ses membres œuvrent principalement dans les secteurs institutionnel-commercial et industriel (IC/I). L'ACQ est l'agent patronal négociateur pour tous les employeurs des secteurs IC/I. Elle est également présente dans le secteur résidentiel par l'entremise de ses plans de garantie Qualité Habitation et Qualité Rénovation.

- 30 -

**Source :** Association de la construction du Québec  
**Renseignements :** Dominique Racine, agente de communications et réviseure  
514 354-0609, poste 263  
[racined@prov.acq.org](mailto:racined@prov.acq.org)